

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2021



N° 66/2021

Le 22 octobre deux mil vingt et un à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de St Just-en-Chaussée, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Frans DESMEDT, Maire de St Just-en-Chaussée, dûment convoqués le 15 octobre 2021.

PRESENTS : M. Desmedt, Maire ; Mmes Bonnet, Brunet, MM. Dubouil, Bourgeteau, Convers, Choquet, Adjoints ; M. Rauzier, Mmes Dollez, M. Hamot, Mme Fernandes, MM. Moonen, Aubry, Mmes Delormel, Coulon, Flagothier, M. Berthelot, Mme Konan, Barre, Vigne, M. Matron formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Desmedt par M. Desmedt et M. Kwak par Mme Flagothier.

ABSENTS : MM. Rousseau et Lenoble.

Madame Colette DOLLEZ a été désignée par le Conseil Municipal, secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 28
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 23
Votes Pour : 23
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Décision modificative n° 2.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Commission de Finances du 19 octobre 2021,

Considérant la nécessité d'ajouter au budget de la commune de St Just-en-Chaussée les crédits suivants :

1) **BUDGET D'INVESTISSEMENT**

➤ **Dépenses d'investissement**

Chapitre ou Opération	Compte et libellé	Montant €
300 - Matériels	2051 - concessions et droits similaires	+ 4 000.00
300 - Matériels	2182 - Matériel de transport	+ 11 000.00
300 - Matériels	2188 - Autres immobilisations corporelles	+ 2 200.00
	Total des dépenses d'investissement	+ 17 200.00

➤ **Recettes d'investissement**

Chapitre ou Opération	Compte et libellé	Montant €
021 (ordre)	021 - Virement de la section de fonctionnement	+ 17 200.00
	Total des recettes d'investissement	+17 200.00

Ce qui fixe le budget après DM 2-2021 de la section d'investissement à :

Budget investissement 2021	Montant €
Dépenses d'investissement	2 682 665.11
Recettes d'investissement	2 682 665.11
Ecart budgétaire	0

2) **BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

➤ **Dépenses de fonctionnement**

Chapitre ou Opération	Compte et libellé	Montant €
021 (ordre)	021 - Virement à la section d'investissement	- 17 200.00
	Total des recettes d'investissement	- 17 200.00

➤ **Recettes de fonctionnement**

Aucune modification

Ce qui fixe le budget après DM 2-2021 de la section de fonctionnement, hors prise en compte de l'ouverture automatique des crédits après cession à :

Budget fonctionnement 2021	Montant €
Dépenses de fonctionnement	7 709 550.21
Recettes de fonctionnement	9 748 526.00
Ecart budgétaire	+ 2 038 975.79

APPROUVE la Décision Modificative n°2 de la commune de St Just-en-Chaussée.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.



Frans DESMEDT
Maire de St Just-en-Chaussée
Conseiller Départemental